

E N T R E T I E N

ARGENT SALE, « ZONES GRISES »

entretien avec Xavier Raufer

Krisis : Xavier Raufer, vous avez publié un grand nombre d'articles et d'ouvrages consacrés aux problèmes du terrorisme, de la violence sociale et de la criminalité entendue au sens le plus large. L'argent joue évidemment un rôle-clé dans tous ces problèmes. Sans que cela soit vraiment vérifiable, on a pu lire, ici ou là, que le volume global de toutes les transactions illicites effectuées dans le monde égale, voire désormais dépasse, le montant de l'ensemble des échanges licites. Peut-on dire quelle est l'importance réelle de l'« argent sale » dans les affaires du monde actuel ?

Xavier Raufer : C'est en effet la première fois, dans l'histoire de l'humanité, que les opérations financières illicites peuvent menacer le fonctionnement de l'économie mondiale. Parmi ces opérations, les plus importantes sont le blanchiment de l'argent obtenu par la production et le commerce de la drogue, la corruption, et enfin le trafic de denrées prohibées, à commencer par les déchets toxiques de plus en plus nombreux produits par la société industrielle. L'avènement de cette économie parallèle est directement liée à un phénomène relativement récent : l'apparition en certains points de la planète de zones de non-droit, qu'on appelle aujourd'hui les « zones grises ». Dans ces zones, notamment en Amérique latine, les compagnies d'assurance n'assurent plus ni les biens ni les personnels des grandes entreprises transnationales qui s'y sont installées, ce qui rend évidemment assez problématique le fonctionnement de ces entreprises, chargées entre autres de l'extraction des matières premières et du raffinage du pétrole.

Ce sont des pays où la corruption est endémique. La fameuse équation des deux métaux, l'argent ou le plomb (*plata o plomo*), est le principal moyen de pression utilisé pour neutraliser les individus qui occupent des positions stratégiques : ou vous acceptez de faire fortune à bon compte (l'argent), ou vous prenez une balle dans la nuque (le plomb) ! Ceux qui désirent faire leur travail correctement n'ont aucune possibilité de se retourner vers des Etats suffisamment solides pour les aider et, de ce fait, se retrouvent sans défense. Mais le phénomène le plus préoccupant est celui du blanchiment de l'argent sale issu du trafic de la drogue. Cette transformation permet d'injecter dans l'économie mondiale des sommes pharamineuses, qu'une estimation conservatrice, raisonnable, permet d'évaluer à quelque cent milliards de dollars par an. Or, il est bien évident que le système économique mondial, s'il peut supporter une certaine dose marginale de pratiques illicites, ne peut plus fonctionner normalement quand cette dose atteint durablement un certain niveau. Il semble qu'à l'heure actuelle, ce niveau soit atteint.

K. : Les méthodes utilisées pour blanchir l'argent sale ont apparemment évolué au cours de ces dernières années. Qu'en est-il aujourd'hui ?

X. R. : Elles se sont considérablement perfectionnées. Lors du récent procès Noriega qui a eu lieu aux Etats-Unis, l'un des témoins produits par le procureur, qui était l'un des cadres du cartel de Medellin, a expliqué comment les choses se passaient il y a encore cinq ou six ans. C'était le stade artisanal. En clair, deux sympathiques jeunes gens prenaient chaque jour l'avion de Miami à Panama avec des valises bourrées de petites coupures. Mais très vite, l'encaissement est devenu tel que les valises quotidiennes ne suffisaient plus. Le cartel de Medellin a fait alors appel à des petits avions privés qu'on bourrait de dollars, lesquels étaient ensuite déchargés « à la fourche » dans un coin tranquille de l'aéroport de Panama et placés sur des comptes en banque. Aujourd'hui, le trafic passe essentiellement par des sociétés écrans. Un autre procès, qui s'est déroulé au Luxembourg en avril dernier, a de ce point de vue été très instructif. Il concernait le blanchiment de quelque 57 millions de dollars par le cartel de Cali, une organisation criminelle aujourd'hui beaucoup plus efficace que ses concurrents de Medellin. L'opération avait impliqué l'ouverture de 268 comptes bancaires dans 118 banques européennes (au Luxembourg, en Angleterre, en France, en Autriche, en Hongrie, en Italie et à Monaco), ainsi que dans diverses banques des Etats-Unis et de Panama. Les sommes ainsi déposées circulaient d'un compte à l'autre, sous couvert de sociétés de circonstance, pour converger finalement sur un compte unique au Luxembourg. C'est la faillite d'une banque monégasque qui a permis de découvrir le pot aux roses, et d'arrêter deux ou trois des individus impliqués dans l'affaire. Au cours du procès, le juge a déclaré que le cartel de Cali était une organisation « à mi-chemin de la General Motors et du KGB ». Or, il est à noter que cette entreprise de blanchiment a impliqué, bien malgré elles, des banques comme la Société Générale, la BNP, le Crédit lyonnais, Paribas, la Lloyd's, etc. Le mécanisme était simple. Dans chaque banque, des gens se présentaient pour ouvrir un compte de société, accompagnés par un vieux monsieur

très digne installé dans un fauteuil roulant qui ne tarissait pas d'éloge sur les personnes qu'il parrainait, en les présentant comme de respectables hommes d'affaires colombiens désireux de faire du commerce en Europe. Une fois le compte ouvert, on y déposait des sommes de 200 ou 300 000 dollars, qu'on faisait ensuite transiter ailleurs. Et c'est ainsi que les petits ruisseaux faisaient les grandes rivières !

Les choses sont d'autant plus faciles que certaines banques sont totalement corrompues. Vous vous souvenez certainement de la célèbre affaire de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI). Cet établissement bancaire, monté par un financier pakistanais et par quelques uns de ses compatriotes aussi islamistes que capitalistes, s'est livré à toutes sortes de manipulations illégales, allant du blanchiment de l'argent de la drogue au financement d'un projet argentin de fourniture de matériel nucléaire à l'Irak, en passant par la gestion des fonds du Fatah – Commandement révolutionnaire d'Abou Nidal. Cette banque pirate s'est effondrée dans un scandale financier colossal, qui a mis sur la paille plusieurs centaines de milliers de personnes. En fait, sous des dehors présentables, elle avait pour principale activité de faciliter un nombre invraisemblable de trafics divers et variés. Il existe sans doute aujourd'hui une dizaine ou une quinzaine d'autres BCCI dans le monde. Tout le problème est de les détecter, ce qui peut parfois prendre des années. Certaines sont connues, mais donner leurs noms serait s'exposer à un procès en diffamation. Avant que la BCCI ne s'effondre, dire qu'il s'agissait d'une banque corrompue vous conduisait devant les tribunaux !

Bien entendu, les banques occidentales s'efforcent aujourd'hui d'être plus vigilantes que par le passé. Aux Etats-Unis, par exemple, ouvrir un compte et y déposer plus de 10 000 dollars en liquide implique de pouvoir fournir des explications sur la provenance de cette somme. Mais il en va tout autrement dans les pays de l'Est. La pénurie dramatique de devises fortes dont souffrent les banques bulgares, hongroises ou polonaises, pour ne citer qu'elles, ne les incite évidemment pas à être très regardantes sur l'origine des fonds qui leur sont confiés.

Le blanchiment des fonds illicites s'est par ailleurs concentré sur les marchés où l'essentiel des transactions s'opère en espèces et de manière anonyme. Le marché du diamant, par exemple, intéresse au plus haut point les trafiquants et peut donc être considéré comme un point sensible. On sait que pour des raisons historiques, les achats de diamants, à Anvers ou ailleurs, sont anonymes et se paient en espèces. Des diamants achetés avec de l'argent sale peuvent donc être aisément revendus contre de l'argent propre, et comme il n'est pas bien difficile de transporter des diamants, les trafiquants jouent sur du velours. Mais il y a une méthode encore plus simple, c'est la transaction fictive. Il vous suffit d'aller déclarer à une banque que l'argent que vous déposez en espèces provient d'une vente de diamants. Vous produisez un petit reçu et le tour est joué, alors même que les fonds en question n'ont jamais quitté leur pays d'origine. Des opérations du même genre peuvent également se pratiquer avec d'autres objets, comme les antiquités et les objets d'art, mais c'est un peu plus compliqué.

K. : L'exemple de la BCCI est particulièrement intéressant, parce qu'il montre le caractère polymorphe des activités financières frauduleuses. Cette banque s'occupait en effet à la fois du blanchiment de l'argent de la drogue et du financement d'un certain nombre de groupes politiques. Dans vos articles, vous évoquez précisément la montée en puissance d'organisations mi-politiques mi-criminelles qui, soit abandonnent la lutte politique pour se lancer dans la délinquance pure et simple, soit ont recours au banditisme pour financer leurs activités, sans qu'il soit d'ailleurs toujours très facile d'établir une frontière entre les unes et les autres. Comment ce basculement se produit-il ?

X. R. : On assiste effectivement en ce moment à l'apparition de puissances hybrides de ce genre. Au départ, certaines de ces organisations sont de nature purement politique. Tel est le cas d'un certain nombre de mouvements de guérilla latino-américains, ou encore de certaines troupes de moudjahidin sur la scène afghane. D'autres sont de nature strictement criminelle. Ce sont, notamment, les fameux « cartels » qui ont été créés à l'origine par de petits propriétaires terriens de Colombie. En regardant la télévision, ceux-ci s'étaient aperçus que les Américains du Nord avaient un goût prononcé pour la marijuana. Ils se sont dits qu'il y avait de l'argent à en tirer. Leurs premières plantations n'ont d'ailleurs pas du tout été de la coca, mais du cannabis. Après quoi, à partir de la fin des années soixante-dix, les Carlos Lehrer, les Pablo Escobar et consorts se sont aperçus, en commerçants avisés, que sur le marché nord-américain, si la marijuana colombienne se vendait 1 000 à 2 000 dollars le kilo, la cocaïne, elle, se vendait 20 000 dollars le kilo. Ils se sont donc reconvertis dans une industrie plus rentable. Et cette reconversion était d'autant plus facile que la chimie nécessaire à la transformation en poudre blanche de cocaïne de la plante de coca est relativement simple. Elle comprend trois stades, et la présence d'un chimiste ultra qualifié n'est pas indispensable. A la limite, avec de l'acétone, de l'acide sulfurique, de l'éther et un peu d'expérience, vous pouvez en fabriquer vous-même dans un garage ou un hangar un peu isolé !

Pour passer de la production de la marijuana à celle de la cocaïne, les gens des cartels se sont rapprochés des cultivateurs de coca. Il faut savoir qu'au Pérou, par exemple, la feuille de coca a de nombreux usages médicaux : elle est utilisée pour dissiper la fatigue et la faim, et aussi pour lutter contre l'étourdissement des hautes altitudes. Les responsables de ces organisations criminelles n'ont donc pas eu de mal à s'insérer dans la vie locale, un peu comme les « parrains » de la Mafia en Sicile. Grâce aux fonds dont ils disposent, ils financent les équipes de football, paient les vêtements ou les études des enfants nécessiteux, et poussent parfois même l'ironie jusqu'à financer des centres de désintoxication pour héroïnomanes ou cocaïnomanes ! Il ne faut pas oublier, en outre, que leur statut n'est pas celui de criminels recherchés. Ils sont en fait à peu près aussi clandestins que l'était Platini quand il jouait à Turin ! Le patron du cartel de Cali possède ses bureaux dans une société respectable installée au dixième étage d'une tour commerciale du centre ville, et il n'est évidemment pas question de l'inquiéter.

A l'autre bout de la chaîne, on trouve des groupes de guérilleros, c'est-à-dire des militants révolutionnaires dont les objectifs étaient au départ de nature strictement idéologique. La plupart étaient castristes ou guévaristes. Les plus durs étaient maoïstes, comme les membres du « Parti communiste du Pérou dans la voie lumineuse de Mariatégui », plus connus sous le nom de « Sentier lumineux ». Lorsque l'aide en provenance de l'ex-URSS ou de Cuba a diminué pour cause d'impécuniosité, le financement de leurs activités est devenu brusquement problématique. Comme ils entendaient continuer à mener la lutte armée, et que celle-ci coûte très cher, il leur a fallu trouver des moyens nouveaux. Ils ont alors commencé à se lancer dans des activités de délinquance : racket, vols à main armée, mercenariat au service des cartels de la drogue, etc. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas exclusivement latino-américain. On le retrouve par exemple aux Philippines avec la Nouvelle Armée du Peuple, branche armée du PC local, qui depuis quelques années pratique couramment le hold up et le kidnapping, ainsi qu'en Asie centrale.

K. : Ce n'est pas à proprement parler un phénomène nouveau. La plupart des mouvements de terrorisme ou des groupes de « résistance » ont pratiqué, à un moment ou à l'autre, ce qu'on appelle parfois la « reprise révolutionnaire »...

X. R. : C'est vrai, mais la nouveauté c'est l'ampleur du phénomène. On n'en est plus à l'époque où quelques militants isolés allaient, sur ordre, braquer une banque pour la bonne cause ! Aujourd'hui, quand une organisation révolutionnaire fait un transport de narcotics quelque part entre l'ex-URSS, l'Afghanistan et le Pakistan, elle mobilise des centaines d'hommes armés, utilise un convoi de camions précédé de blindés légers de reconnaissance, couverts par des batteries anti-aériennes tractées et faisant usage d'un système radio perfectionné ! D'autre part, certaines organisations ont totalement basculé, c'est-à-dire qu'elles se sont transformées purement et simplement en gangs. Cette évolution s'est faite de façon subtile. Dans un premier temps, les guérilleros se sont posés en protecteurs des paysans pauvres contre les grands propriétaires terriens. Dans un deuxième temps, compte tenu de ce que les paysans produisent de la coca pour les cartels, ils ont assuré la protection de ces derniers en échange d'un « impôt révolutionnaire », en arguant d'un « front commun contre l'appareil d'Etat ». Au bout du compte, certains ont fini par ne plus s'occuper que du trafic de drogue. En Colombie et au Pérou, par opposition à des groupes dont l'activité reste essentiellement politique, comme l'Armée de libération nationale (ALN) dirigée par le prêtre espagnol Manuel Perez, le Sentier lumineux ou les Forces armées révolutionnaires colombiennes (FARC) sont ainsi devenus les acteurs d'une extraordinaire symbiose entre guérillas et narcotrafiquants. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les FARC sont désormais surnommées le « troisième cartel » : des documents récents montrent qu'elles tirent l'essentiel de leurs ressources de sept de leurs 43 « fronts de lutte », et que ceux-ci correspondent exactement aux sept zones principales de production de la cocaïne en Colombie. Un « écosystème » du même genre se retrouve dans la vallée du Haut-Huallaga, au Nord-Est du Pérou.

Dans ces régions, les planificateurs des années soixante détiennent une terrible part de responsabilité. Leurs projets de départ consistaient à faire défricher à tour de bras pour favoriser la culture de la banane, de l'ananas ou du café. L'inconvénient, c'est qu'ils ne se sont pas préoccupés un instant de savoir si ces cultures pouvaient effectivement être acclimatées dans cette partie du monde. Manque de chance : sur le sol de la forêt amazonienne, seul peut pousser la forêt équatoriale et... la coca. Le résultat, c'est que si l'on supprimait aujourd'hui brutalement les plantations de coca, les paysans mourraient de faim, ce qui les pousserait à rejoindre la guérilla ! C'est pourquoi les militaires de ces pays ont tendance à freiner la destruction massive des plantations. On se retrouve alors dans un cercle vicieux favorisant l'équilibre entre, d'une part, les cartels qui cherchent évidemment à maximiser leurs intérêts et, de l'autre, des mouvements comme le Sentier lumineux, qui continuent d'affirmer que la révolution est au bout du chemin mais qui tirent en réalité 70 à 90 % de leurs ressources du trafic de la drogue, soit une totale corruption de leurs finalités théoriques.

K. : Les services secrets, aussi bien soviétiques qu'occidentaux, n'ont-ils pas eux aussi contribué à l'aggravation de la situation ? De nombreux ouvrages qui les mettent en cause montrent qu'ils n'ont jamais hésité à favoriser les trafics de drogue organisés par leurs protégés respectifs.

X. R. : De telles manoeuvres sont toujours restées marginales. Bien entendu, on peut toujours citer l'exemple des avions d'armes destinés aux Contras du Nicaragua qui faisaient le trajet de retour avec dans leurs soutes des cargaisons inavouables. Mais c'est vraiment très peu de choses par rapport au trafic des cartels. Pour comprendre les conditions qui ont rendu possible la production de drogue à grande échelle, il faut plutôt s'interroger sur certaines manipulations du marché des matières premières et des denrées alimentaires essentielles. C'est ainsi qu'on a vu s'effondrer le cours du café sur les marchés mondiaux. Aujourd'hui, en Amérique latine, il faut être un saint pour continuer à cultiver du café : dans le meilleur des cas, si vous vendez bien, vous n'avez rien perdu ; si le cours a baissé de 1 % à la bourse de Londres ou d'ailleurs, vous êtes ruiné. Le paysan qui déracine ses plants de café pour les remplacer par des plants de coca est assuré, en revanche, de recueillir des profits trente fois supérieurs à ses investissements ! C'est là que l'on voit les erreurs gigantesques de ces programmes d'aide conçus entre autres par les « brigades de la paix », qui ont voulu créer des systèmes agricoles inventés de toutes pièces. Toutes leurs bonnes intentions ont débouché sur des catastrophes. Et il en ira ainsi aussi longtemps que, pour un paysan, la culture de la coca sera encore le meilleur moyen de ne pas mourir de faim.

K. : On est évidemment loin de l'époque où l'usage de la drogue ressortissait de la coutume traditionnelle ou de l'usage médical. La puissance financière des seuls cartels colombiens de la drogue dégagerait aujourd'hui un chiffre d'affaires de dix milliards de dollars par an. C'est vertigineux.

X. R. : Encore n'est-ce qu'une évaluation. D'autres estimations parlent de quatorze ou quinze milliards de dollars. La vérité, c'est qu'on n'en sait rien. Pour l'Amérique du Sud, l'estimation des surfaces plantées en coca varie de 155 000 à 316 000 hectares ! Pour la quantité de cocaïne exportée de Colombie, on parle aussi bien de 750 tonnes que de 1 700 tonnes ; pour la quantité de coke qui arrive aux Etats-Unis, on oscille entre 450 et 1 200 tonnes ! De telles fourchettes sont si larges qu'elles ne signifient plus grand chose. En fait, on bute sur l'opacité qui est la règle dans toutes ces régions. Récemment, pour illustrer un article, j'ai cherché en vain une photographie d'un guérillero du Sentier lumineux en action sur le terrain. Il n'y en a aucune, et la raison est toute simple : c'est que tous les photographes qui se sont aventurés dans la zone de guérilla n'en sont jamais revenus ! On en est donc réduit aux hypothèses. En gros, on sait que dix tonnes d'opium permettent de fabriquer une tonne d'héroïne. Par conséquent, si 4 000 tonnes de pavot ont été récoltées en Afghanistan, cela signifie que 400 tonnes d'héroïne seront mises sur le marché. Mais quelle a été le volume de la récolte de pavot l'année dernière en Afghanistan ? 2 000 tonnes ou 4 000 tonnes ? On l'ignore.

K. : On dispose quand même d'un certain nombre d'indications, comme l'évolution du nombre des drogués dans les principaux pays consommateurs, ou encore le volume des narcotiques saisis par les autorités, qui ne cesse d'augmenter.

X. R. : C'est un fait que les prises sont de plus en plus grosses, ce qui donne à penser que des quantités plus énormes encore passent au travers des mailles du filet. Songez qu'un réseau de trafiquants mexicains démantelé en septembre 1989 avait fait passer en dix-huit mois plus de 200 tonnes de cocaïne dans la région de Los Angeles, et qu'à la seule frontière mexicaine 90 tonnes de coke ont été saisies en 1991, contre dix tonnes deux ans auparavant ! Mais cela ne veut pas dire qu'on puisse faire des projections fiables. Le phénomène de la drogue est un peu de l'ordre de la salle d'attente : il y en a qui rentrent, il y en a qui sortent ; certains meurent, d'autres renoncent, d'autres encore se font désintoxiquer mais replongent, etc. A l'heure actuelle, on évalue à la louche ! Grossièrement. En France, par exemple, le nombre de personnes considérées comme narcodépendantes est estimé à 100 000 environ. Mais ce peut être aussi bien 80 000 que 120 000.

K. : Vous avez parlé du rôle de la corruption. Son ampleur est évidemment considérable, mais à la limite on peut se demander pourquoi elle ne l'est pas plus encore. Après tout, quand les sommes qu'on peut vous offrir sont illimitées, et qu'au surplus vous avez de bonnes chances de vous faire tuer si vous les refusez, il vous faut quand même une certaine dose d'héroïsme pour rester honnête !

X. R. : Je vais vous raconter une anecdote. Un de mes amis, qui est officier de police judiciaire, a récemment arrêté un Chinois qui blanchissait de l'argent en France. Ce dernier avait dans sa poche, au moment de son arrestation, une liasse de billets de 500 F représentant au total plus de 700 000 F. Au moment de l'arrestation,

il a proposé cette liasse à mon ami qui, bien entendu, a refusé et n'a pas manqué, en plus, de l'inculper de tentative de corruption de fonctionnaire. Le policier m'a cependant confié qu'à ce moment-là, l'espace d'un quart de seconde, il n'avait pu s'empêcher de penser aux études de ses trois enfants ! C'est horrible, mais comment ne pas le comprendre ? Cela dit, dans les pays occidentaux, la corruption est relativement contrôlable, dans la mesure où un brusque changement de niveau de vie passe difficilement inaperçu. Et comme on commence à prendre conscience du péril, on réprime plus durement. La commission de moralité mise en place par Pierre Bérégovoy pour la fonction publique ne manquera pas de se pencher sur la question. Dans un pays comme les Etats-Unis, le FBI peut aussi vous tendre des pièges. Un individu qu'on soupçonne d'être corruptible peut rencontrer un personnage ressemblant à une caricature de narcotrafiquant qui lui annonce qu'en échange de quelques menus services, sa fortune est faite. Après quoi, il apprend que le personnage en question était un agent du FBI et, s'il a accepté, il récolte vingt ans de prison.

Dans d'autres pays, la situation n'est évidemment pas la même. Il ne faut pas oublier qu'à l'heure actuelle, en Russie, quand vous donnez dix dollars à un ingénieur, vous lui donnez l'équivalent en devises de son salaire du mois. Dans ces conditions, autant dire qu'avec son argent de poche de la semaine, un membre du cartel de Medellin n'aurait pas trop de mal à acheter le personnel de plusieurs ministères ! D'autant que le sentiment de loyauté envers l'Etat s'est évanoui, que la crainte de recevoir une balle dans la nuque a disparu, et que de surcroît, il s'agit d'un pays où même les besoins matériels les plus élémentaires ne sont pas toujours satisfaits. C'est un peu la même chose dans les pays du Tiers-monde où, comme vous le savez, la pratique du bakchich n'est pas vraiment ressentie comme quelque chose d'insupportable. On n'y fait pas toujours bien la différence entre le concessionnaire de chez Toyota qui vous offre son dernier modèle pour pouvoir passer la douane en priorité et le représentant du cartel de Cali qui vous propose une valise contenant 100 000 dollars ! Cela ouvre en effet des perspectives assez vertigineuses.

K. : Est-ce que vous n'êtes pas en train d'expliquer que la guerre contre les narcotrafiquants est d'ores et déjà perdue ? Début 1992, l'Organisation internationale de contrôle des stupéfiants, dont le siège est à Vienne, lançait un cri d'alarme solennel. Quelques mois plus tôt, la première conférence paneuropéenne sur la toxicomanie, qui s'est tenue à Oslo en mars 1991, avait abouti également à des conclusions pour le moins pessimistes. Si les « zones grises » sont opaques, si la production de drogue ne peut y être stoppée et si les possibilités de corruption sont infinies, que faire ? Et que penser, alors, de l'idée que l'on voit resurgir régulièrement selon laquelle le mieux serait encore de légaliser le commerce de la drogue, ce qui provoquerait un effondrement des prix, et par conséquent la ruine des cartels ? N'assisterait-on pas, du même coup, à une baisse spectaculaire de la délinquance liée à ce trafic ?

X. R. : C'est effectivement une belle idée. L'inconvénient, c'est que comme

beaucoup de belles idées théoriques et abstraites, elle ne fonctionne pas. Les termes de l'alternative sont simples. Ou bien la drogue est interdite, ou bien elle est licite. Dans le premier cas, elle est à la fois rare et chère, et donc difficile d'accès, car on ne se procure pas si aisément les 800 ou les 1 000 F dont on a besoin tous les jours pour acheter une dose, et la consommation s'en trouve limitée d'autant. Inconvénient : les drogués ont recours à la délinquance pour financer leurs besoins. Dans le second, on a toutes raisons de penser que la consommation ne pourrait qu'augmenter jusqu'à atteindre des niveaux de contamination très inquiétants. Partout où l'on a facilité l'accès à la drogue, soit en la distribuant gratuitement, soit en fixant arbitrairement un prix modéré pour chaque dose, on a provoqué un effet de contagion. Cet effet s'explique par la nature même de la drogue : celui qui la découvre tend inmanquablement à faire partager son expérience aux autres. Aux Etats-Unis, on a constaté qu'un gamin qui, dans une école du Bronx, commençait à utiliser la cocaïne ou l'héroïne, contaminait en moyenne quatorze autres personnes autour de lui. Toutes les expériences que l'on a faites à ce jour vont dans le même sens : quand il est facile de se procurer de la drogue, le nombre de drogués augmente en flèche. C'est pourquoi on en est partout revenu à une « politique » de drogue chère, donc rare, avec ce que cela suppose de répression et de lutte contre les trafiquants.

Concernant maintenant la délinquance, il est exact qu'environ 60 % des crimes et délits de petite et moyenne envergure, du vol d'autoradio au braquage d'un commerçant de quartier, s'expliquent par le besoin dans lequel se trouvent la plupart des drogués de se procurer de l'argent par n'importe quel moyen. A première vue, une légalisation du commerce des stupéfiants devrait donc réduire d'autant le nombre des délits. Malheureusement, c'est dans une large mesure une illusion. On sait en effet très bien que, parmi les drogués qui parviennent à se désintoxiquer, seule une petite partie renonce à la délinquance. Cent toxicomanes désintoxiqués qui commettaient auparavant dix délits par jour chacun, cela ne fera donc pas mille délits de moins une fois qu'ils auront été remis en circulation. On a fait à ce sujet des études scientifiques à la fois nombreuses et précises. Environ la moitié des délinquants désintoxiqués auxquels on propose des conditions de réinsertion très favorables replongent dans la délinquance, sans pour autant redevenir toxicomanes. On peut éventuellement en conclure qu'à l'origine, ce n'est pas seulement parce qu'ils se droguaient qu'ils étaient devenus délinquants.

K. : Si la légalisation n'est pas une voie praticable, alors quelle est la solution ? N'en revient-on pas au cas de figure précédent : une guerre sans espoir ?

X. R. : Aux Etats-Unis, la stratégie de lutte antidrogue s'inspire de ce que les théoriciens du Pentagone ont appelé le *containment*. Il s'agit de parvenir à « contenir », et si possible à faire régresser, la consommation occasionnelle dite domestique. Or, de ce point de vue, on note une évolution. Il y a encore quelques années, dans les milieux de la haute bourgeoisie californienne, il était de bon ton, quand on recevait

des amis le samedi soir, de mettre à leur disposition un bol de cocaïne permettant à chacun de se faire une petite ligne. C'était en somme un moyen d'animer la soirée. Aujourd'hui, la drogue n'est plus « in ». Elle redevient marginale dans les milieux aisés, et notamment chez les étudiants. Cette politique de *containment* n'a, en revanche, eu aucun effet sur le noyau dur des toxicomanes endurcis. Issus en général des couches sociales les plus défavorisées et se trouvant en situation d'échec économique permanente, ceux-ci ont renoncé depuis belle lurette au *struggle for life* pour lui préférer les paradis artificiels. Les uns se droguent parce qu'ils sont paumés, les autres sont paumés parce qu'ils se droguent : le vieux problème de l'oeuf et de la poule ! Ce noyau dur concerne aujourd'hui près de 900 000 utilisateurs réguliers de cocaïne (qui se droguent une fois par semaine au moins), et augmente d'environ 10 % par an. On compte en outre environ six millions de personnes en voie de clochardisation, qui sont des consommateurs occasionnels, tandis que près de trente millions d'individus vivent en dessous du seuil officiel de pauvreté. C'est sur ce terrain de prédilection que le tristement célèbre crack exerce ses ravages. Bon marché, facilement utilisable (il ne s'injecte pas, mais se fume), le crack est fabriqué à partir du basuco, pâte qui correspond au premier stade du raffinage de la cocaïne, et se présente sous forme de petits cristaux conditionnés en gélules vendues cinq ou dix dollars seulement. C'est une substance redoutable, car la dépendance se produit pratiquement dès la première pipe.

Dire que la guerre contre la drogue est perdue d'avance n'est donc pas tout à fait exact. Ce qui est vrai, c'est que le phénomène a tendance à s'enkyster dans nos sociétés, et qu'on n'a pas encore trouvé mieux que le *containment* pour limiter les dégâts. Aux Etats-Unis, le budget de la lutte antidrogue a doublé entre 1989 et 1991. Il atteindra 12,7 milliards de dollars en 1993. Le Pentagone, de son côté, a dépensé durant la même période plus de deux milliards de dollars en missions de renseignement, allant du repérage des champs de coca par des avions-espions jusqu'à l'interception des bateaux et des avions aux soutes remplies de stupéfiants. Malgré toutes ces dispositions, le General Accounting Office, qui est un peu l'équivalent américain de notre Cour des comptes, estime qu'au cours des trois dernières années le flot de cocaïne introduit aux Etats-Unis n'a pas diminué, et ce en dépit des saisies-records que l'on a enregistrées. S'il y avait eu une baisse des approvisionnements, le prix de la drogue dépendant des arrivages – comme celui de la langouste ! –, les drogués auraient en effet dû payer leurs doses plus cher. Or, les prix sont restés à peu près les mêmes. Cela signifie que, si l'on saisit plus de drogue, il en arrive également plus, en sorte que le résultat final est stable. Il en sera probablement de même aussi longtemps que subsistera l'extraordinaire appétence pour les stupéfiants que l'on constate aujourd'hui dans les pays occidentaux, surtout aux Etats-Unis, moins en France...

K. : Pourquoi moins en France ?

X. R. : La France est un cas à part. Des chercheurs de l'Inserm se sont demandés pourquoi il y avait proportionnellement moins de consommateurs de drogue en France que dans d'autres pays industrialisés. Leur réponse est que le Français, né malin, s'est aperçu que les effets conjugués de l'alcool et des benzodiazépines sont équivalents à ceux de la drogue. Un verre de scotch et deux Témestat, et en avant la belle bleue ! Ces anxiolytiques présentent en outre l'avantage d'être autorisés, d'être abordables pour toutes les bourses, et même d'être remboursés par la Sécurité sociale. Le phénomène est aujourd'hui parfaitement attesté : notre énorme consommation de tranquillisants fait barrage à l'usage des narcotiques. Le jour où le gouvernement s'inquiètera de cette surconsommation d'anxiolytiques et décidera d'en restreindre l'accès, on peut s'attendre à ce que la consommation de cocaïne augmente en France de façon massive. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles une telle décision n'a pas été prise. Ce qui montre que les arbitrages ne sont pas toujours faciles à faire.

Pour en revenir à la lutte antidrogue, il faut dire aussi qu'elle se heurte souvent au cloisonnement des compétences et des domaines d'intervention. En France, vous avez d'un côté les policiers, les douaniers et les gendarmes, dont les pouvoirs s'arrêtent aux frontières, puis l'armée, qui peut intervenir en dehors du territoire national, et enfin les services de renseignement, qui cherchent à recueillir des informations sur les menaces intérieures et extérieures. Entre ces différents corps, la coordination a toujours été difficile. Chacun tire la couverture à soi, et au sommet de l'Etat les responsables ont le plus grand mal à arbitrer. On l'avait déjà constaté dans le courant des années soixante-dix à propos du terrorisme : l'armée considérait que c'était une affaire du ressort de la police, tandis que les services de renseignement avaient tendance à juger indigne de leur vocation d'avoir à s'occuper de petits « voyous » qui posaient des bombes « artisanales ». C'est seulement quand l'explosion d'un camion bricolé de façon « artisanale » a fait 58 morts dans les rangs de l'armée française à Beyrouth, que la façon de voir des militaires a commencé à changer. On voit aujourd'hui se reproduire le même phénomène à propos de la drogue. La compétence des officiers de police s'arrête souvent aux limites du département, voire du commissariat. Et les services de renseignement sont mal équipés pour faire face à la menace, dans la mesure où tout notre système répressif se fonde sur la distinction entre délits politiques et délits de droit commun. Mais qu'en est-il pour un guérillero du Sentier lumineux qui garde une usine de raffinage de cocaïne dans la vallée du Haut-Huallaga ? Est-ce un politique ou un délinquant de droit commun ? Tant qu'on n'aura pas répondu à cette question, on ne pourra pas mettre au point les législations originales dont on a besoin.

Personnellement, mon sentiment est que l'on va se trouver à terme devant un problème de nature militaire. Face aux cartels de la drogue, puissances colossalement riches, bénéficiant de pratiquement toutes les capacités d'un Etat, entretenant de véritables armées privées, pouvant organiser des assassinats un peu partout dans le monde, la riposte qui s'impose n'a plus rien à voir avec l'enquête sur la bande de

quartier ou le gang des Stéphanois. Concrètement, il s'agit de tout mettre en oeuvre pour intervenir sur les points faibles du trafic, de façon telle que le niveau de risque encouru par les narcotrafiquants devienne véritablement dissuasif. Parallèlement, il y a peut-être lieu de réfléchir à des formes juridiques s'inspirant de ce qui se passait à l'époque de la piraterie. Vous savez qu'au tout début du XIX^e siècle, des lois internationales très sévères ont été adoptées – et appliquées – concernant la piraterie. Quinze ans après, il n'y avait plus de pirates. L'explication est qu'on les avait tous pendus, ce qui n'avait pas manqué de décourager les vocations....

K. : Parlant de la nouvelle carte du monde, vous avez plusieurs fois évoqué les « zones grises ». Où se trouvent-elles et quelle définition peut-on exactement en donner ?

X. R. : L'expression de « zone grise » trouve son origine dans le vocabulaire du contrôle aéronautique, où elle fait référence aux secteurs non couverts par le balayage des radars. Par analogie, les spécialistes parlent aujourd'hui de « zones grises » pour désigner des territoires échappant à toute contrôle étatique, où sévissent à grande échelle des formes de criminalité organisée situées aux confins de l'action politique (guérillas) et du droit commun (trafiquants), qui entretiennent des armées privées, disposent de moyens de communication sophistiqués, négocient d'égal à égal avec certains gouvernements, etc. Leur caractéristique majeure est l'opacité : on ne sait pas ce qui s'y passe. Au départ, la zone qui a servi de « modèle » est la plaine de la Bekaa. Durant la guerre civile libanaise, les milices qui combattaient dans ce secteur avaient un impérieux besoin de financement. Elles prélevaient donc des « taxes » un peu partout, en particulier sur les cargaisons, de drogue notamment. Or, au Liban, sur une superficie grande comme à peu près le département de la Gironde, le seul trafic d'héroïne et de haschich a dégagé l'an dernier un chiffre d'affaires estimé à quatre milliards de dollars. Bien entendu, la plaine de la Bekaa est trop petite pour être considérée véritablement comme une « zone grise ». Mais ce qui s'y passait a en quelque sorte servi de maquette à des observateurs attentifs désireux de mieux faire.

Les choses se sont précipitées avec la fin du castrisme en Amérique latine et le départ des Russes d'Afghanistan. A l'heure actuelle, la « zone grise » la plus ancienne se trouve en Amérique latine, entre l'Est du Brésil, le Nord de l'Argentine, le Nord de la Colombie et une partie de la cordillère des Andes. Une autre se trouve en Asie centrale. Elle s'étend du Nord du Pakistan au Nord du Kazakhstan, en passant par la quasi-totalité du territoire afghan, et longe la frontière Nord-Ouest de l'Iran, pays qui déploie des efforts méritoires dans la lutte antidrogue en dépit d'une corruption endémique. Dans cette zone, la production d'opium a augmenté de 400 % entre 1989 et 1991. En 1988, un champ de pavot de 2 000 hectares d'un seul tenant a été découvert au Kazakhstan. Dans cette même région du monde, on trouve quelques zones analogues de moindre importance, notamment sur une partie du territoire de l'Azerbaïdjan. Une « zone grise » est également en voie de formation dans la corne de l'Afrique, en Ethiopie et en

Somalie, où règne un chaos provoqué par une succession de guerres civiles dont on renonce à comprendre le sens. Contrairement au modèle classique, ce n'est pas une zone productrice de drogue, mais la drogue y transite en permanence. Enfin, on peut penser que de nouvelles « zones grises » sont en cours de formation, notamment aux Philippines, où l'on trouve des milliers d'hectares éloignés des grands centres urbains et dans lesquels on peut faire pousser n'importe quoi.

K. : L'instauration du marché unique européen va-t-elle favoriser, comme le redoutent certains, la diffusion des drogues dures ? Comment les différents gouvernements de la CEE envisagent-ils de coordonner leurs actions et leurs législations ?

X. R. : C'est un vrai problème. D'autant que certains événements qui se déroulent à l'Est favorisent l'accroissement du trafic. La situation qui est actuellement celle de l'ex-Yougoslavie rappelle déjà, dans une certaine mesure, celle du Liban. Là aussi, on voit s'activer des milices qui ont un besoin vital de trouver de l'argent pour se procurer des armes. A Beyrouth, il arrivait certains jours que les milices échangent entre elles cinq ou six cents obus. Quand on sait qu'un obus coûte environ 6 000 F, on réalise tout de suite que les besoins d'argent deviennent vite astronomiques. Rien qu'en Bosnie, il doit y avoir maintenant 60 000 miliciens bosniaques, 30 000 serbes et 20 000 croates. Pour toutes ces raisons, on a de bonnes raisons de penser que des cargaisons de drogue en provenance d'Amérique latine sont déjà parvenues en Europe par les ports de l'Adriatique. La différence avec le Liban, c'est la continuité territoriale entre l'ex-Yougoslavie et le reste de l'Europe : Dubrovnik est à quinze heures de voiture de Paris, en passant par l'Italie où les douaniers sont en grève à peu près la moitié de l'année !

Usons d'une image. L'Europe était jusqu'ici un mammifère : un corps mou à l'extérieur, avec un squelette à l'intérieur. Il faut maintenant qu'elle devienne une sorte de homard, c'est-à-dire qu'elle se munisse d'une solide carapace externe. Le problème, c'est que le fait de passer d'une structure à l'autre implique une période transitoire de grande vulnérabilité. Or, c'est évidemment le moment que choisissent les cartels pour tenter de réaliser des exportations massives. Au début de cette année, on a saisi à Liverpool et à Amsterdam des cargaisons de 800 et 900 kg de cocaïne pure. Quand on sait que la cocaïne qui est consommée dans les rues est fortement coupée, et qu'une dose ne contient dans le meilleur des cas qu'un tiers de poudre pure, cela donne une idée de l'ampleur de l'offensive en cours. Comme le nombre des drogués semble n'avoir pas augmenté, il est légitime de penser que les cartels, en prévision du marché unique, s'emploient actuellement à constituer des stocks. La situation est donc inquiétante. La principale difficulté tient au caractère non territorial du trafic. Ramener en six semaines un pays comme l'Irak à un stade pré-industriel est beaucoup plus facile que de démanteler les cartels. Dans le premier cas, vous savez où se trouvent les points névralgiques, militaires, économiques et autres. Dans le second, vous avez le plus grand mal à localiser les réseaux. Or, il existe aujourd'hui dans le monde des centaines de sociétés fictives utilisées par

les narcotrafiquants, comme il existe des milliers d'hectares répartis sur des millions de km² où l'on cultive de la drogue. On ne peut donc pas détruire les cartels en une seule frappe. Les responsables de la lutte antidrogue en prennent conscience progressivement. Dans tous les pays de la CEE, ils réfléchissent actuellement sur la meilleure façon de former les hommes et de créer les outils appropriés. Ce sera l'un des grands dossiers des années qui viennent.

**« KRISIS » EST EN VENTE
DANS LES LIBRAIRIES SUIVANTES :**

Paris

Librairie Compagnie, 58, rue des Ecoles, 75005
 Librairie Le Divan, 37, rue Bonaparte, 75006
 FNAC Forum, Forum des Halles, 75001
 Librairie La Guilde, 18 rue de Turbigo, 75003
 Librairie Jacques Lauru, 26, rue du Bac, 75007
 Librairie Peyre, 25 boulevard du Montparnasse, 75006
 Librairie des PUF, 49 boulevard Saint-Michel, 75006
 Librairie La Vouivre, 11, rue Saint-Martin, 75004

Lyon

Librairie Clagahé, 27 quai Gailleton, 69002